CONCOURS D'ENTREE

Formations

- Aide-Soignant
- Auxiliaire de Puériculture

INSCRIPTIONS

Du 25 mars au 10 juin 2024

Vous avez jusqu'au 10 juin minuit pour constituer votre dossier de candidature.

Nombre de places offertes

☞ **pour les candidats titulaires du BAC PRO ASSP**

☞ **pour les candidats scolarisés en 2023/2024 en classe de terminale ASSP**

AS : 24

AP : 23

Pour être inscrit dans cette formation vous devrez obligatoirement avant le premier jour de formation :

- **fournir un certificat médical attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique** à l'exercice de la profession d'Aide-Soignant ou d'auxiliaire de puériculture établi par un médecin agrée par l'ARS (Liste des médecins agréés ARS en Ile-de-France)

- **apporter la preuve que vous répondez aux obligations d'immunisation contre la diphtérie, la poliomyélite et l'hépatite B** (L'Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées par l'article L.3111-4 du code de la santé publique)

CANDIDATER

La procédure d'inscription aux épreuves de sélection AS ou AP se fait en 2 temps :

1- Un formulaire en ligne à renseigner à partir du lien ci-dessous pour **LA FORMATION AS**
https://edu-sondage.ac-versailles.fr/index.php/198859?lang=fr

1- Un formulaire en ligne à renseigner à partir du lien ci-dessous pour **LA FORMATION AP**
https://edu-sondage.ac-versailles.fr/index.php/331281?lang=fr

2- Une dépose des pièces demandées sur un espace partagé

Pour que l'inscription soit effective, il est impératif que le candidat ait déposé les pièces demandées sur l'espace partagé au plus tard le lundi 10 juin 2024 Minuit (Délai de rigueur) Après cette date, aucune inscription ne pourra être retenue.

IMPORTANT : L'envoi du lien au candidat par le lycée pouvant nécessiter un certain délai, pour être sûr de pouvoir respecter la date butoir de dépose des pièces, fixée au lundi 10 juin 2024 Minuit, il est impératif d'anticiper la demande d'inscription en renseignant le formulaire sur le site du lycée le plus tôt possible, et au plus tard le jeudi 6 juin 2024 Minuit. »

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter la DDFPT au 01 39 98 43 61

DOCUMENTS JOINTS en PDF

- Calendrier des épreuves de sélection
- Liste des formations IFAS-IFAP de l'académie de Versailles
- Informations aux candidats AP et liste des IFAP en Ile de France
- Informations aux candidats AS et liste des IFAS en Ile de France
- Guide pour candidater

CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION

Du 11 au 27 juin 2024

Communication des résultats affichés au lycée F.Léger, pas de communication par téléphone

01 juillet 2024 – 14h

Validation de l'inscription par chaque candidat

Jusqu'au 10 juillet 2024

Rentrée scolaire : 2 septembre 2024

Période d'inscription	Du 25 mars au 10 juin 2024
Date limite de dépôt des dossiers de candidature	Samedi 10 juin minuit 2024
Jury de sélection : examen des dossiers	